

L'OpenGov programme de l'alphabétisation civique pour « le printemps arabe»

The program OpenGov civic literacy for "Arab spring"

Ksibi Ahmed

Professor in The High Institute of Documentation Of Tunis / University of Manouba

Abstract

"The Arab Spring" is a revolutionary movement that began in Tunisia the wave of revolts shook the Arab world and throughout the Mediterranean and even in the most remote regions (the United States, Canada ..). Whatever the nature of the changes, they will be irreversible. Everything becomes possible for the opposition who seemed powerless, despite their voluntarism and their sacrifices. Tunisian citizens have imagined and worked on new models of democracy called the Open Data or "open public data." Thus, the watchwords were transparency, participation and collaboration in which the media have a vital role to play ... access to documents and data relating to civic institutions through public web sites.

Tunisia seems to be different from other revolutionary nations wanting to develop this idea and take the step towards the implementation of the dissemination of public data and the introduction of participatory democracy. Everything will be in a formal and governed by laws applied in the constituent assembly.

And government data are accessible to the ordinary citizen Tunisian able to follow everything happening in the first place at the Constituent, to know what will be voted on and adopted or data become available to municipalities. Presented in a simple and understandable and will be available through websites and portals specially created for this.

The Fourth Estate at the time of the Internet: Open Data and OpenGov, food for thought and work that drive large communities that are, in a very short time, moved from theory to practice, taking Tunisia a party full of technical talent to move forward and build citizen power. The Open Data and OpenGov is a civic literacy in Tunisia: fiction or reality?!

Introduction

Le point de départ est un constat sur la nature insolite des mouvements sociaux du « printemps des peuples arabes » dont les impacts restent fluctuants et les origines paraissent contradictoires. Les révoltes du « printemps arabe » ont éclaté dans les pays de la périphérie du système mondial. C'est à partir d'un petit pays africain, de la Tunisie qu'a jailli la première étincelle des révoltes arabes, alors qu'on attendait les mouvements contre la crise du système capitaliste partir des pays avancés.

On s'attendait que les mobilisations de la jeunesse porteur d'espoir se lancent à partir des pays capitalistes qui ont créé la mondialisation (les Etats Unies, la Grande Bretagne..). Face à la crise, qualifiée par le président Obama de « la pire crise depuis la grande dépression des années 1930 », on s'attendait à des mouvements de la jeunesse comparables à celles des années soixante qui sont partis de Berkeley aux États-Unis. Le mouvement étudiant soixante huitard qui s'en est suivi, et les Anti-Vietnam étaient le symbole d'une dynamique sociale permettant l'accès à la nouvelle modernité car ces mouvements allaient contribuer à la naissance d'un capitalisme à visage plus humain. En fait, c'est à partir de pays en marge du

système que le « printemps arabe » a inauguré la remise en cause des dictatures et les effets de la crise mondiale.

Par ailleurs, les vrais responsables de la crise restent sans châtement car le système capitaliste très bien gardé, ne laisserait que très difficilement filtrer les informations importantes sur les coupables. Selon Joseph Stiglitz prix Nobel d'économie, les financiers de ce système, patronné par des spéculateurs, « ont failli par incompetence et cupidité » et sont la cause principale de la crise¹. Cependant, il n'y a plus de transparence et de fiabilité dans la transmission des informations à propos de ces spéculateurs et des rouages du système. Donc ce système est comparable au système dictatorial qui ne laissait émerger pratiquement aucune information substantielle.

Comment venir à bout des résistances dans un système où l'information a toujours été considérée comme un butin de guerre qui ne doit être livré qu'aux seuls chefs? Les experts de l'OpenGov affirmaient que les USA, l'Islande ou les pays scandinaves ont été les premiers à ouvrir les dédales administratives aux citoyens, et ils ont acquit déjà une longueur d'avance dans la transparence. Alors qu'une initiative engagée par les gouvernants ne pourrait être que partielle. Les systèmes de l'Open Gouvernance trouverait toujours de la résistance considéré comme nuisible pour les systèmes bureaucrates fermés, très bien protégés et qui ne laissaient filtrer les informations substantielles.

Par contre, l'expérience tunisienne de l'OpenGov est innovante car elle émane des citoyens, elle a été exigée par la jeunesse de la société civile. l' OpenGov tunisienne pourrait servir de modèle d'Open Data ou encore d'Open Gouvernance car , il revient aux citoyens eux-mêmes, premiers concernés, d'imposer une nouvelle ligne de conduite, d'établir une nouvelle culture de l'Open et de la transparence.

Ce qui est étonnant aussi, c'est que la revendication de la communion humaine par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC²) et la concrétisation l'accomplissement de « la révolution cybernétique » basée sur les NTIC est partie de la Tunisie. Les jeunes Tunisiens ont utilisé tous les outils les plus novices disponibles sur le web 2.0 pour relayer toutes les informations qui donneront lieu à la chute du régime dictatorial (L'immolation du jeune Bouazizi a été relayée par les réseaux sociaux, et notamment Twitter ou Facebook). Ils ont ridiculisé le pouvoir par des activités cyber insurrectionnelles (Journée contre Ammar : Nhar ala Ammar, symbole de la censure). Des activités, par les technologies d'information les plus modernes, ont galvanisé les révoltes en Tunisie.

Contrairement à ce qu'on attendait, les révoltes face aux crises du système capitaliste et les faillites conséquentes, l'alphabétisation civique basée sur les NTIC, n'ont pas été exercées par la jeunesse de pays très développés. Ce sont plutôt les cyber militants d'un petit pays africain, qui ont eu recours aux réseaux sociaux pour faire « dégager » une des pires dictatures, une jeunesse qui a réclamé haut et fort du travail, de la liberté et de la dignité. Les Tunisiens se sont indignés et se sont mobilisés également par réaction au mutisme des médias traditionnels et contre l'obstruction du Gouvernement déchu qui ne communiquait pas les véritables informations, notamment les chiffres du chômage et des disparités du développement régional.

¹ Stiglitz J. (2009). The Anatomy of a Murder: Who Killed America's Economy? Critical Review, Vol. 21, No. 2-3, July 2009, pp. 329-340.

² - Les NTIC c'est la combinaison entre 3 domaines techniques : la télécommunication, l'informatique et l'électronique (ordinateur, téléphonie fixe et mobile, internet, large bande (réseau à haut débit), réseau par satellite, logiciels, ~).

Les cyber activistes ont déverrouillé le système informationnel clos et opaque de la dictature et ils ont créé un nouveau paysage de l'infosphère qu'il convient d'explorer. Car une fois n'est pas coutume, les réseaux sociaux ont contribué, un tant soit peu, au déclenchement de la révolte en Tunisie. Les médias sociaux ont en effet servi à divulguer et à diffuser l'information censurée et à permettre à des milliers de citoyens de prendre conscience de la sauvagerie du régime déchu.

Après la révolte, allant de l'avant les cyber activistes exigeaient de nouvelles façons d'organisation civique par l'Internet et par les NTIC afin de préparer la gestion démocratique de la cité. La maîtrise des NTIC devrait normalement être le résultat d'un long apprentissage de nouveaux systèmes d'information qui préparent l'initiation aux principes civiques.

Il est vrai que les NTIC remettent en question les anciens réflexes du pouvoir et transforment, de manière sans précédent, les méthodes et les modes d'organisation du travail et les styles de vie. Il n'en est pas moins vrai que ces transformations induites par l'introduction des NTIC, restent sous analysées et les questions fondamentales demeurent écartées :-Quels sont les nouveaux modes de gouvernance? Quels sont les acteurs qui préparent par les NTIC une meilleure participation au sphère politique ?

2- L'alphabétisation civique par l'Open Data ou l'Open Gov

La bonne gouvernance et les changements démocratiques présupposent une initiation du citoyen aux droits et aux devoirs de la cité. Les citoyens devraient être en mesure de juger le gouvernement, les prises de décision qui devront, dans une certaine mesure être, ouvertes à l'examen. En effet, la transparence des administrations publiques permettrait la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques qui n'est possible qu'avec un minimum de formation civique. La transparence, l'ouverture et la bonne gouvernance constituent le cœur des revendications du groupe OpenGovTN et d'autres organisations non gouvernementales tunisiennes : Bus Citoyen, Action Tunisienne, ATLN, AlBawsala, Touensa, OpenTunisia, Nawaat, Labo Démocratique, Tunisian Institutional Reform... qui œuvrent pour une amélioration de l'organisation démocratique de la société tunisienne. Ces organisations sont basées sur l'initiation du citoyen aux principes civiques. Le groupe de l'OpenGovTN est novateur car il utilise les dernières tendances des NTIC essentiellement le mouvement Open³ et le Web 2.0 , d'ailleurs il utilise une page Facebook par laquelle il est relié et rassemblé. Il est autogéré bénévolement par tous ses membres, sans forme juridique contraignante. Il est ouvert à tous les citoyens tunisiens indépendamment de leurs appartenances politiques ou associatives sous condition du respect de la charte constitutive qui suppose clarifier la nature du groupe, ses objectifs, les principes éthiques communs. L'usage des nouvelles technologies et des nouveaux moyens du Web 2, facilitant la collaboration et l'interaction, offre des opportunités sans précédent de réaliser une gouvernance plus ouverte, plus responsable, plus réactive et plus efficiente.

³ - Les données publiques ouvertes ont vu le jour aux États-Unis dès 1966 avec l'adoption de la loi sur le libre accès à l'information, la Freedom of Information Act¹⁰, amendée plusieurs fois notamment en 2007 par la loi OPEN Government Act¹¹. Le phénomène a pris une place considérable au sein du gouvernement après les événements du 11 septembre 2001.

La libération des données s'est développée de manière formelle au niveau d'un État puis au niveau fédéral avec l'élection de Barack Obama, qui, dès son investiture a dévoilé son intention de « créer un niveau d'ouverture du gouvernement sans précédent », dans le but de « renforcer la démocratie et promouvoir son efficacité et son effectivité au sein du gouvernement »¹². http://fr.wikipedia.org/wiki/Open_data#Mouvements_culturels

L'OpenGovTN a entamé la campagne pour « l'alphabétisation civique », concept qui comprend un champs cognitif où les droits de l'homme représentent des valeurs qui peuvent se transformer en comportements effectifs à travers l'éducation.

L'alphabétisation civique permet de comprendre les implications locales et globales de décisions gouvernementales. L'alphabétisation "conscientisante" pour le développement passe par une longue préparation afin de garantir le droit à une société juste, démocratique et prospère. L'Alphabétisation civique cible l'autonomisation du citoyen à trvers une conscience globale pour comprendre le rôle de l'économie^s la société et les alternatives pour résoudre les problèmes nationaux , régionaux et mondiaux. Ainsi, des citoyens tunisiens ont-ils lancé de nouveaux modèles d'alphabétisation civique qu'on appelle l'Open Data ou les « données publiques ouvertes ».

Le réseau du groupe l'OpenGovTN milite pour la consécration des principes de la transparence totale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques. L'OpenGovTN est une initiative d'alphabétisation civique car les données gouvernementales seront présentées d'une manière simple et compréhensible. Pour cela, il faudrait que les lois, les réglementations et les procédures soient simplement et légèrement présentées. C'est un modèle de transmission ouvert qui prône la contribution des citoyens à créer des initiatives politiques.

L'OpenGov est aussi, un sous ensemble de l'open Data, c'est la consécration au niveau du gouvernement et de ses appareils d'une bonne gestion basée sur la transparence au niveau des procédures administratives. La généralisation de l'usage d'internet permet d'avoir accès aux documents et aux données citoyennes relatives à des institutions publiques : c'est ce qu'on appelle l'Open Data ou les « données publiques ouvertes ».

Par ailleurs, en s'emparant de données publiques aujourd'hui jalousement gardées par les administrations l'on se demande dans quelle mesure celles-ci, à l'avenir, ne pourront plus se réfugier derrière cette sempiternelle litanie de la raison d'Etat et de la sécurité nationale. C'est une tradition de « secret », qui a animé l'administration jusqu'à aujourd'hui. Une fois le secret levé avec l'Open Data, ceci permettrait une évaluation des politiques publiques plus efficace et réaliste. Les forums en lignes, les associations en lignes, les blogs pourront être des véritables think tanks en réseaux.

Spécifiquement les données gouvernementales seront accessibles au simple citoyen tunisien capable de suivre, de savoir tout ce qui va être voté et adopté. Tout ce qui se passe dans toutes les instances de l'Etat pourrait devenir disponible : des données relatives aux instances supérieurs au niveau de la constituante ou de la magistrature suprême, jusqu'aux données relatives aux collectivités locales, aux municipalités les plus reculées du pays. Grâce à l'Open Data, des applications verront le jour avec des données fournies par les différentes administrations : données financières (exemples : impôts, douanes) données environnementales (qualité de l'eau et de l'air près de chez soi), données sécuritaires (carte des accidents pour repérer les endroits dangereux)... C'est que le public a le droit d'obtenir l'information dont il a besoin – comme les données statistiques et sociales – détenue par les différents services publics et qui doit être produites et publiées par leurs soins.

Avec ces données imaginez-vous qu'un simple citoyen tunisien sera capable de suivre tout ce qui se passe en premier lieu et de donner son avis et ses propositions: C'est l'imagination au pouvoir !!!! C'est un des acquis de la révolution tunisienne. Ainsi, la Tunisie semble se distinguer des autres nations arabes qui connaissent le processus révolutionnaire en voulant concrétiser cette idée et franchir le pas vers l'application de la diffusion des données

publiques et l'instauration de la l'action interactive. L'ouverture des données publiques va transformer durablement la gestion participative et collaborative de l'administration avec les citoyens et les entreprises.

L'OpenGovTN offre des opportunités sans précédent qui permettent de réaliser une administration plus efficiente en engageant le gouvernement à travailler plus avec les citoyens d'une manière contributive et participative. Les textes gouvernementaux seront ainsi consultables par le biais de sites web et portails interactifs. Une veille permanente de la part de la société civile et de médias libres et indépendants pour assurer le suivi par l'Internet et par les NTIC pour qu'ils œuvrent à un meilleure évaluation du fonctionnement de l'administration. Ainsi, Les NTIC sont-elles inextricablement liées au bouleversement connu par l'administration tunisienne ?

La mutation voulue a été préparée par une longue insertion des NTIC dans les rouages de l'administration depuis trois décennies au moins. La revendication de la transparence de l'administration tunisienne et l'adoption de l'OpenData et l'OpenGov n'ont pu voir le jour que par le développement soutenu de l'infrastructure informatique et des équipements de télécommunication partout : dans les foyers, dans le secteur privé et surtout dans les institutions de l'administration tunisienne. Car en fait, on ne peut créer une plateforme politique open qu'avec une plateforme technologique derrière qui l'a propulsé à l'avant-scène mondiale en tant qu'inventeur d'un nouveau système d'OpenGov.

3-Evolution de L'Administration Electronique préalables à l'Opengov

La Tunisie, à l'instar des pays développés, a choisi au niveau gouvernemental d'introduire massivement les NTIC pour promouvoir l'administration. L'histoire d'une politique d'informatisation en Tunisie est prémonitoire des mutations que connaît la société tunisienne. Plus concrètement, pour comprendre l'informatisation et l'instauration d'une télécommunication assez performante, il faut suivre les deux grandes étapes de développement de l'administration électronique.

3.1-La phase d'introduction de l'informatique et la structuration du secteur de télécommunication (1975-1999)

Les premiers chantiers d'introduction de l'informatique au sein de l'administration publique ont démarré depuis les années soixante dix. Un cadre institutionnel est chargé de l'exécution de la stratégie de développement de l'informatique dans l'administration. Elle a reçu une impulsion majeure depuis 1974 avec le lancement des structures nécessaires (centre national de l'informatique : CNI) Les organismes informatiques et de télécommunication vont être « le levier de la réforme administrative,⁴ est la source de gain notable des ressources financières (impôts, douanes) et peut constituer un système d'aide à la gestion. Bref, l'informatisation doivent permettre l'humanisation de l'administration, le rapprochement des citoyens »

Pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'informatisation et de réseautage :

⁴ - Centre national de l'informatique. Plan national de l'informatique (1982 - 1986).Tunis : CNI .- 45p Le 1er et 2eme plan national de l'informatique (PNI)

- La mise en place d'un cadre législatif et réglementaire conformément aux exigences de l'administration et la définition de normes et référentiels communs aux différentes structures de l'administration. Pour mettre en œuvre les objectifs stratégiques, un plan d'action pour le développement de l'informatisation et de réseautage a été déterminé. La priorité fut le lancement d'un vaste programme de formation aux technologies de l'information. Il va sans dire que le développement d'un potentiel humain de haut niveau est fondateur de l'insertion adéquate des NTIC et des systèmes d'information. Les mutations autant structurelles que culturelles ont pour préalable la formation d'agents aptes à diffuser les connaissances et les pratiques et impliquent ainsi la nécessité de diffuser " la culture informatique " pour préparer les futures générations à intégrer la société de l'information.

-La généralisation de la formation à l'informatique au sein de l'université qui permettrait le développement des ressources humaines et l'amélioration des processus de transfert technologique. Un développement harmonieux, en termes quantitatif et qualitatif des ressources humaines, des différents cycles d'enseignement supérieur (ingénieurs, analystes, maîtrisards et techniciens supérieurs en informatique et en télécommunication) est mis en œuvre.

Ces ressources humaines ont permis des réalisations importantes dans l'administration il y a lieu de citer les applications informatiques suivantes :

- Le système d'information douanier automatisé (sinda)
- Le système automatisé de gestion du personnel de l'Etat (Insaf)
- Le Processus de la Décision Budgétaire (ADEB)
- Le suivi et la gestion des ordres de missions à l'étranger (RACHED).
- Le suivi de recouvrement des recettes fiscales
- Le système de gestion des taxes locatives dans certaines municipalités.
- Le système de gestion des chèques postaux.

Les réformes concernent aussi la modernisation de l'administration sur la base d'un programme national relatif à la qualité de la gestion et au développement du programme de l'administration électronique pour permettre de fournir certaines prestations à distance.

Aussi, une restructuration du secteur télécommunications a été entreprise en vue de dynamiser et d'accroître le rythme des réalisations de réseaux. Dans ce contexte de plus en plus de crédits sont alloués pour l'amélioration des performances du réseau de télécommunication et de traitement de l'information⁵ et ses vecteurs technologiques (Backbone, haut débit, etc...);.

L'accès au réseau Internet ne deviendra effectif qu'en 1991 grâce un réseau national de transmission de données à haut débit (une ligne X.25 ,puis au Backbone national mis en place en 1999) qui couvrait tout le pays, accessible à travers 9 fournisseurs de services Internet . Les années quatre vingt dix sont marquées en Tunisie par cette introduction généralisée de l'informatique.

⁵-Voir les deux plans de développement :IX plan et le X plan

3.2-La phase d'intégration des systèmes d'information interactifs par l'introduction de l'internet et généralisation de l'infrastructure informatique (2000-2010)

Le début de cette phase se caractérise par généralisation de l'infrastructure informatique avec l'introduction de l' « ordinateur familial ». En proposant aussi un package (logiciels, ligne ADSL), les fournisseurs jettent les bases de l'utilisation d'une connectivité à plus grande échelle⁶ Les établissements universitaires et scolaires ont atteint un haut niveau de connectivité. De plus le secteur privé avec 300 « Publinets ⁷ » des centres d'accès publics à internet sont répartis sur toute la Tunisie.

Le but de cette phase est d'exploiter l'internet en implantant des prestations de service en ligne qui utilise la messagerie électronique, un moteur de recherche, téléchargement de formulaires administratifs... Les sites web s'ajoutent à l'ensemble des autres canaux d'information et de diffusion d'informations officielles. L'essor d'installation de l' Internet à tous les niveaux est décrit par la configuration donnée dans le tableau ci-après

Statistiques Agence Tunisienne d'Internet (ATI)

Indicateur	Chiffre
Nombre de comptes e-mail (*)	806006
Nombre d'abonnés (*)	607142
Nombre d'abonnements au réseau Internet Haut Débit (*)	547598
Nombre estimé d'utilisateurs (*)	4,2 millions
Nombre de noms de domaine enregistrés chez les fournisseurs de services (.tn)	14453
Nombre total de noms de domaine enregistrés chez les fournisseurs de services (*)	20541
Nombre total de sites web selon les fournisseurs de services (*)	12684

Les Statistiques de l'ATI montrent le niveau atteint l'année 2011 en matière d'usage et de réalisation de l'internet. Les indicateurs de l'implantation et de l'exploitation du réseau internet indiquent la bonne position que détient la Tunisie dont le classement au niveau mondial la rapproche plutôt au pays développés. Les résultats sont visibles : la Tunisie a été le premiers pays arabe et africain à se connecter à Internet, maintient son leadership et le 1er rang sur le plan continental en matière de classement des indices TIC (NRI « The network Readiness Index » du Forum de Davos , indice IDI l'Union Internationale des Télécommunications). C'est toujours la meilleure exploitation et l'appropriation adéquate des TIC resteraient l'indicateur plus fiable que les taux d'équipement. Même si elle se classe au 5e rang arabe par le nombre d'utilisateurs de Facebook rapporté à la population (20%), la Tunisie est le pays arabe qui a le mieux utilisé les réseaux sociaux pour provoquer la

⁶ - Développement exponentiel des Internautes : 500 mille en 2002, 1 million en 2005, 1million 700 en 2006,

⁷ - Les Publinets sont l'abréviation des centres PUBLICS d'InterNET, l'équivalent des cybercafés. Ils ont été lancés en octobre 1998, dans toutes les régions de la Tunisie, pour instaurer la culture numérique et fournir des postes d'emploi aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

révolution", souligne l'Institut de Prospective Économique du monde Méditerranéen (Ipemed)⁸

C'est le niveau atteint en matière d'usage et de réalisation de l'internet le début qui assure une meilleure communication avec toutes les catégories d'utilisateur qu'il s'agit d'une entreprise, d'un fonctionnaire public et d'un citoyen :

- Pour l'entreprise : l'amélioration du climat des affaires en Tunisie pour encourager l'investissement privé en assurant des services en ligne permettant l'accès aux informations utiles et l'accomplissement des procédures administratives dans les plus brefs délais.

- Pour le fonctionnaire : Il s'agit d'améliorer les compétences et l'efficacité des fonctionnaires publics dans les différentes structures administratives à travers la formation et le gain d'expérience en utilisant au mieux les services en ligne. Ce qui génère l'appropriation adéquate des TIC et la réduction de la charge administrative.

Pour le citoyen: Il s'agit de la simplification des procédures administratives en assurant la proximité de l'administration pour lui faciliter l'accès aux informations et accomplir le service en ligne sans perte de temps.

Il faut rappeler les difficiles relations entre les citoyens et l'Administration, la « petite », « moyenne » ou « grande » corruption au sein même de cette administration sont également à lister parmi les éléments déclencheurs de cette révolte ce qui nécessite des nouveaux moyens afin de rendre les gouvernements (ou les administrations), plus responsables, plus efficaces et plus attentifs, et ce grâce aux nouvelles technologies

4-Réforme de l'administration tunisienne par l'adoption de l'OpenData et l'OpenGov

C'est en ce sens que l'Open Gov, en tant qu'exigence citoyenne pour un gouvernement plus transparent, est motivé par un besoin d'une participation plus active des citoyens aux affaires publiques. L'Open Gov répond ainsi au besoin légitime des citoyens de s'informer, de contrôler, de participer et d'interagir avec leurs gouvernants.

C'est le moment où jamais où la société civile tunisienne doit, au même titre que les partis, s'organiser et faire pression pour une réelle mise en place de l'OpenGov et pour la constitutionnalisation des principes qui le permettent et qui le rendent efficace. L'idée d'OpenGov a vu le jour au sein du groupe de jeunes Tunisiens pour la majorité des blogueurs ou des militants en ligne qui se sont rassemblés grâce à Facebook⁹.

Le Groupe de travail pour la transparence au sein de l'assemblée constituante (ANC)¹⁰ et l'OpenGov en Tunisie ont les objectifs les suivants :

1-favoriser l'inscription dans la constitution de la transparence totale comme règle de gouvernance ainsi que les lois relatives telle que le droit de l'accès à l'information

⁸ - Institut de Prospective Économique du monde Méditerranéen (IPEMED)

⁹ - <https://www.facebook.com/OpenGovTN>

Sur twitter : <http://twitter.com/OpenGovTN>

¹⁰ - L'Assemblée constituante tunisienne de 2011 est une assemblée à l'occasion de la première élection et du premier scrutin organisé depuis le début du printemps arabe.

2- mise en place, au niveau de l'Administration, des procédures claires et des mécanismes de communication ouverts entre les parties prenantes et les citoyens, leur permettant d'avoir accès à un large éventail d'informations, mais aussi de les faire participer à travers un processus de consultations permettant d'enrichir et d'améliorer ces procédures, qui vont de la prévention de la fraude, à sa détection et à sa dénonciation



3-capitaliser l'intelligence collective des citoyens et des groupes spécifiques, dans le but d'enrichir, de diffuser et de réutiliser l'information pour l'exploiter d'une manière efficace, et même optimale. L'information ou la donnée publique étant supposée être un bien commun à l'ensemble des citoyens. Elle émane d'un dispositif d'ailleurs indispensable au-delà même du cadre de la lutte contre la corruption, mais il est à généraliser à la grande majorité des domaines touchant aux affaires publiques. Les données du gouvernement doivent avoir les qualificatifs suivants : publiques, complètes, exploitables, pertinentes, opportunes et récentes, accessibles. Le dispositif qui doit assurer la collecte, la conservation et le libre accès est en toute légitimité, du devoir et de la responsabilité des gouvernements et de l'Etat.

Cependant le combat pour l'Open Gov et l'Open Data devrait être ainsi le combat de tous, même le secteur privé devrait être impliqué pour une démocratie et une administration transparente. Ce n'est pas la construction démocratique qui a seulement besoin de la fluidité de l'information et de sa libre circulation pour une meilleure gouvernance, la croissance économique, a besoin de la fluidité de l'information car tous les citoyens, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, ont le droit de savoir qui fait quoi et où va leur argent

5- L'alphabétisation civique par les nouveaux médias

Les nouveaux médias, «Facebook et Twitter entre autres, ont été utilisés par un ensemble des membres de partis modernistes¹¹ de la nouvelle assemblée constituante de la Tunisie post-révolution, représentants des nouvelles tendances citoyennes virtuelles, qui ont réclamé l'accès aux données relatives à des institutions publiques par le biais des sites web.

Le groupe de cyberactivistes tunisiens ont lancé la première campagne depuis le 4 Novembre 2011 sous l'appellation en Arabe « Hell » qui peut être traduite par le verbe ouvrir à l'impératif (Ouvres!)¹².

	
<p>Le logo de l'open data « Hell » en</p>	<p>Le logo de la 2^{ème} campagne «#7ell2: 7ell... ti</p>

¹¹ - Les partis modernistes tels que Ettajdid, Parti Démocratique Progressiste ou encore Ettakatol

¹² _

Arabe (Ouvres!)	#7ell!"
-----------------	---------

Voici donc le symbole de la campagne le fameux logo « Hell » qui a été aussi le Hashtag sur Twitter pour l'initiative. En quelques jours l'initiative est passée dans le Top Tweet pour le Hashtag TnAC.

Un buzz médiatique a été préparé sur les réseaux et le Net afin de vulgariser ces notions auprès des gens et leur faire savoir les choses de la manière la plus simple qui soit : des spots en dialecte tunisien, des textes en arabe, des expressions simples...

La « campagne médiatique » a été menée principalement sur Facebook et Twitter. Des pages de plus de 5000 fans en quelques jours ont fleuri sur Facebook. Plusieurs blogs posts ont été écrits sur l'initiative et surtout afin d'expliquer de quoi il s'agit.

Les médias officiels ont repris l'affaire des membres de l'assemblée constituante et des défenseurs de l'initiative ont tenté d'expliquer le principe et d'en faire la promotion. La question d'intégration du citoyen dans la prise de décision par l'Open Data et l'OpenGov, se basant sur l'approche participative menée en donnant, par exemple, son avis sur les textes de lois dans la constituante, ou en interagissant avec le gouvernement sur les procédures administratives ... Le tout sera dans un cadre officiel régi par des lois et appliqué au sein de l'assemblée constituante.

L'ambition des représentants des nouvelles tendances citoyennes virtuelles, requiert de l'assemblée ANC une rigueur dans l'application du règlement intérieur et un fonctionnement digne des Parlements des grandes démocraties. Signataires d'une requête dans le but de souligner l'importance de mettre en adéquation les pratiques avec le règlement.

L'action « Ouvres #7ell » rassemble des citoyens non partisans et des députés issus de diverses tendances politiques. Déjà, en janvier 2012, la première campagne d'ouvre « Ouvres #7ell » a permis de renforcer le vote pour la transparence dans le règlement intérieur de l'Assemblée Constituante, en imposant notamment les articles 62 et 76.

En effet, dans son règlement intérieur l'Assemblée ANC, s'est voulue ouverte aux citoyens en consacrant, l'ouverture dans les sessions plénières et dans les travaux des commissions à l'ensemble des citoyens (art 54 et art 76-2). Ce même règlement consacre la transparence vis-à-vis des électeurs, en s'engageant à mettre à disposition les procès-verbaux sur le site Internet officiel (art 62 art 76-3 et 5).

Pour ce faire, Il est indispensable de veiller à la mise en œuvre des articles 62, 76 – 3 et 76 – 5 du règlement intérieur. Ces articles, pour mémoire, prévoient la publication des procès-verbaux. Ces articles non respectés portent atteinte à la crédibilité de l'ensemble des élus. Le bureau de l'assemblée constituante et son administration doivent mettre tous les moyens en œuvre pour que les engagements, écrits dans le règlement, soient tenus.

Par ailleurs, par la requête les représentants des nouvelles tendances citoyennes essayent de modifier l'article 76 – 2 du règlement intérieur. Pour ouvrir l'accès aux commissions aux acteurs de la société civile organisée (organisation, association, ONG), comme c'est déjà le cas pour les médias.

Et finalement, le texte 62 qui inclut la publication des travaux de l'assemblée et des données relatives aux audiences comme principe. L'exception de considérer les données comme confidentielles demeure la fonction des membres du comité au sein de l'assemblée, ce n'est pas la règle. En voulant que l'assemblée soit le premier lieu de l'exercice de l'Open

Data & Gov, et ce, en votant son intégration dans le règlement interne de l'assemblée, les députés et engagés Tunisiens ont vraiment bousculé les traditions d'opacité des pouvoirs exécutifs et législatifs.

Il est donc nécessaire de rendre effective l'application de l'ensemble de ses articles et d'en amender d'autres, pour éviter tout dévoiement.

Domage, malgré les efforts nous constatons que les moyens et les efforts déployés par la société civile pour tenir l'engagement de la transparence sont loin d'être suffisants. Il est impératif que l'ensemble des défenseurs de la transparence réunissent leurs voix sous un même slogan, afin de demander plus de transparence à l'Assemblée Constituante:

- La publication des informations et documents en rapport avec les débats et les activités de l'Assemblée et ses commissions,
- La publication des votes et des résultats des délibérations des députés,
- La publication des listes des députés présents et absents dans les réunions de l'Assemblée,
- L'accès à l'enceinte de l'Assemblée et à ses commissions en tant qu'observateurs,
- La publication de la planification des travaux de l'assemblée.

Ainsi, les mots d'ordre étaient Transparence, Participation et Collaboration... concrétisés par les programmes interactifs d'Open Gouvernement pour la diffusion des documents et données publiques par Internet.

5.1 La transparence, un «index d'hygiène démocratique»

Parmi les chantiers clés de la transition figure en première ligne celui de la transparence des pratiques de l'administration. C'est aussi une exigence de la transition démocratique, pour assouvir ce sentiment de curiosité sur les mauvaises pratiques et des dégâts commis au nom de la raison d'Etat. Peut-on mettre un frein au pouvoir discrétionnaire de cette administration autrement que par la loi?

Le cadre institutionnel et législatif général organisant la bonne gouvernance et la gestion rationnelle devrait connaître une vraie transformation grâce aux réformes qui favorisent la transparence, la concurrence loyale et la lutte contre la corruption et les malversations sous toutes leurs formes.

Le cadre réglementaire du gouvernement tunisien provisoire ainsi que les autres initiatives législatives prises par les gouvernements égyptien et marocain montrent que les équipes en place ont bien pris la mesure des demandes de leurs citoyens dans ce domaine. Le décret-loi du 26 mai 2011 adopté par le gouvernement tunisien provisoire est à l'origine de cette vaste opération de salubrité administrative qui doit déboucher sur l'adoption des bonnes pratiques en matière d'information des citoyens. Il a précisé que la promulgation du décret-loi consacrant le droit à l'accès à l'information constitue un pas décisif vers la construction d'une administration plus ouverte sur les citoyens. Le décret du 26 mai 2011 est progressiste et exprime les nouvelles orientations du pays qui sont l'ouverture, la clarté et la lutte contre la corruption. Mais, compte tenu des dépassements indescriptibles et des crimes économiques, il faut se donner des moyens pour un firewall contre la corruption, à l'avenir.

Il faut se demander si ce décret lèvera le secret sur une grande partie sombre de notre histoire récente. L'accès à l'information n'est toutefois pas absolu, il existe des exceptions se rapportant à la propriété intellectuelle, aux données personnelles et à la sécurité de l'Etat. La mise en œuvre des législations ne doit cependant pas se heurter à la nécessité de préserver les intérêts des institutions publiques et des personnes privées concernées pour ce qui est de la confidentialité entre individus ou dans les relations internationales. Reste à définir dans le détail quelles sont les informations qui relèvent du secret et celles qui n'en relèvent pas pour que cela ne soit pas laissé au pouvoir discrétionnaire et à l'appréciation du fonctionnaire. Tout auxiliaire qui n'appliquera pas la loi en transmettant l'information à qui de droit pourrait faire l'objet de mesures disciplinaires.

La transparence pour la bonne gouvernance économique

Plus question de corruption et de malversations, les autorités publiques veulent mettre en place un système de gestion stable, sain et transparent dans le cadre d'une bonne gouvernance économique et des prestations de qualité fournies aux investisseurs, qu'ils soient tunisiens ou étrangers, le souci étant de relancer l'économie de façon progressive sur la base de réformes qui favorisent un climat d'affaires encourageant. La Tunisie devrait disposer, à terme, d'une plate-forme capable d'attirer capitaux étrangers et tunisiens en rétablissant la confiance vis-à-vis de l'Etat et de ses institutions.

Dans la foulée, des normes claires seront instituées pour la gestion des entreprises publiques ou à participation étatique. Le cadre réglementaire du partenariat entre le public et le privé devrait également être revu en assurant une meilleure condition et un suivi permanent des différentes structures.

Le cadre réglementaire relatif aux marchés publics a été développé dans le but de réduire les délais de traitement des dossiers et la révision de la limite des prérogatives des commissions des marchés en veillant à l'application des procédures sans porter atteinte à la qualité des prestations. Le système des marchés publics devrait faire l'objet encore d'une révision approfondie pour l'adapter davantage aux normes mondiales en s'inspirant des expériences réussies à ce sujet.

C'est l'économie qui pourrait le plus profiter de la transparence des données administratives et de la transparence budgétaire. «Les niveaux d'investissement directs étrangers sont directement influencés par la facilité d'accès à l'information des investisseurs».

Nombre d'investisseurs internationaux et particulièrement américains ont boudé la Tunisie à cause de l'ambiguïté qui régnait sur ses données économiques, sans parler des conditions d'octroi des marchés publics et des appels d'offres internationaux et dans lesquels on respectait les procédures sans plus. L'agence Fitch a pendant longtemps dénoncé les exigences réglementaires limitées en matière de divulgation d'informations et le manque de familiarité de la majorité des entreprises tunisiennes avec les standards modernes d'élaboration de rapports d'informations.

Les modes de gouvernance de l'administration tunisienne, tout autant ne s'accommodaient pas des impératifs du développement à tous les niveaux, surtout dès qu'il s'agissait de transmettre des données utiles aux requérants, qu'ils soient entreprises ou particuliers. Les informations sont centralisées et les citoyens se trouvent de fait marginalisés car ils ne sont ni éclairés ni impliqués sur ce qui se passe dans leur pays. Une charte de bonne conduite des fonctionnaires et un code conforme aux normes internationales en vigueur que ce soit au niveau du recrutement, de la rémunération, des plans de carrière, du coaching ou de la

formation. Est-il permis de juger la sincérité du gouvernement à s'acquitter de cette obligation de transparence sur les progrès de l'open-gov?.

Pour les grands dossiers de privatisation et des pratiques de gestion des commissions de marchés publics, tout doit être accessible au citoyen. La transparence permet aux citoyens d'être au courant de tout ce que les élus font pour diriger et de connaître toutes les données nécessaires pour les juger et pour prendre des décisions, et ça rejoint le 2eme principe qui est la participation citoyenne.

5.2 Participation et Collaboration

En étant informés les citoyens peuvent s'organiser et formuler les revendications au gouvernement pour lui faire savoir ce que le peuple revendique. Ainsi participent-ils activement à la direction vers laquelle le pays doit s'orienter.

Tous les niveaux et toutes les formes de participation civiques peuvent facilement s'ancrer non seulement par le sens des responsabilités et la haute conscience du devoir mais parce que les NTIC favorisent par voie électronique l'interaction et la proposition. Les NTIC permettront au citoyen de participer non seulement aux activités politiques de routine en votant par voie électronique lors des élections ou de référendum, mais faire preuve d'opposition politique. Les citoyens en s'outillant des NTIC ont plus de pouvoir que jamais en s'organisant en groupes d'intérêts et de défense, Les activités populaires de la société civile au moyen de la pression politique par les techniques lobbyistes. Il n'y a pas de doute, c'est une affaire de mental et une responsabilité collective.

Evidemment, la solution idéale c'est de pouvoir s'informer à distance grâce au système d'information de l'administration : le «e-gov». Le projet a été entamé mais il est nécessaire de travailler à un plan d'urbanisation pour le système national dans sa globalité. La chose est tout à fait possible.

5.3 L'implication du public

Une implication efficace, constructive et collaborative du public enrichi grandement la capacité du gouvernement à intégrer le ressenti et la connaissance des citoyens à sa politique et à ses projets. Les stratégies d'implication du public fonctionnent mieux quand elles sont soutenues par un développement communautaire fort, un contrat clair et exécuté de façon collaboratif, un véritable intérêt envers les contributions des autres, et un processus facile à appréhender pour s'assurer de l'implication du plus grand nombre.

Fondamentalement, nous nous dirigeons pour l'instant vers une période de co-définition de la gouvernance et de la démocratie.

Conclusion

La « Révolution » Tunisienne et le printemps arabe en cours permettent ils de tourner une page sombre de l'Histoire ? Les nouveaux mécanismes qui pourront nous donner les moyens d'accès à l'information et la transparence en font partie.

L'OpenData et l'OpenGov, des sujets de réflexion et de travaux qui animent de vastes communautés qui sont, en très peu de temps, passés de la théorie à la pratique, tirant parti d'une Tunisie qui regorge de talents techniques pour avancer et construire un pouvoir citoyen. L'OpenData et l'OpenGov est une l'alphabétisation civique en Tunisie : Va elle réussir pour fleurir le printemps arabe?

